

*Initiatives ministérielles*

● (1305)

S'il est sérieux, il rendra public ce qu'il y a eu dans la phase I et, après cela, on fera la phase II. Là, ça pourrait être intéressant. Je suis convaincu qu'il y a des citoyens qui ont des choses intéressantes à dire là-dessus. Cela serait une véritable base pour sa prochaine consultation que de la faire sur la base de ces études, de les rendre publiques, de les rendre disponibles pour les groupes qui voudront y participer. On aura un véritable processus de consultation budgétaire là où le public pourra aussi se prononcer.

On ne rencontre pas assez de vrais citoyens. C'est beau de voir des groupes organisés, mais ces gens se font déjà entendre, sont en contact avec les différents ministères, les différents porte-parole de l'opposition. Les citoyens, eux, sont plus absents de ce débat. Quand ils viennent témoigner, ils se retrouvent assis à la même table que le président de la Chambre de commerce, qui lui a du personnel pour préparer un mémoire, etc. C'est un forum qui devient intimidant pour ces gens. Ce n'est pas un forum où les citoyens ordinaires sont venus s'exprimer, en tout cas très peu et beaucoup moins que l'année dernière.

Avec le temps, ça ne deviendra qu'un forum pour des intérêts corporatifs différents. Je ne dis pas qu'ils sont mauvais, il y en a qui sont très bons là-dedans, très légitimes, mais le problème est que ces gens, on les entend déjà. Ils ont des positions qu'on connaît, des positions qui n'offrent pas beaucoup de surprise, parce qu'ils ont les moyens de se faire entendre autrement. Donc, tout cela est à revoir.

Maintenant, en ce qui concerne la réduction du déficit, le ministre des Finances vient de nous dire quelle sera sa cible au cours des prochaines années. Il vient de nous donner une précision supplémentaire cette année: le déficit de cette année sera de 32,7 milliards de dollars. Il sera réduit l'an prochain pour atteindre 3 p. 100 du Produit intérieur brut, donc entre 24 et 25 milliards de dollars, et l'année suivante, il veut le réduire à 17 milliards de dollars. Personne ne peut être contre le fait qu'on aille dans le sens de la réduction du déficit, c'est vrai, c'est souhaitable, et enfin.

Cependant, on peut être déçus et critiques de deux choses en particulier dans la façon dont cela se fait. La première, c'est les paiements de transfert. Évidemment, parmi les dépenses du gouvernement fédéral, il y a toute la question des paiements qu'on redonne aux provinces, les paiements de transfert. C'est-à-dire que le gouvernement fédéral perçoit les revenus et redistribue les paiements de transfert aux différentes provinces.

Cela se faisait dans des cas particuliers, par exemple dans le domaine de l'enseignement postsecondaire, dans le domaine de la santé, également dans l'ancien Régime d'assistance publique du Canada, ce qu'on appelait le RAPC. Maintenant, il y a un regroupement de ces programmes de paiements de transfert qui se retrouvent maintenant à l'intérieur du Transfert social canadien. On regroupe les différents paiements de transfert pour en faire une seule catégorie, un seul montant qu'on verse.

Cependant, en faisant cela, le ministre poursuit deux objectifs. Le premier est effectivement de rendre les choses moins transparentes, parce que ça lui permet de dire: «Voilà, on regroupe tout ça mais on coupe un certain montant.» Donc, c'est difficile de l'accuser de couper directement dans le domaine de la santé ou dans celui de l'éducation ou encore dans le domaine de l'aide sociale, parce que ce qu'il coupe, c'est le cumulatif des trois. Il

dit aux provinces: «Coupez où vous voudrez dans les trois. Je vous laisse le choix entre la santé, l'éducation et l'aide sociale, mais je vous diminue l'enveloppe que je vous donne dans ces secteurs. Et vous, administrez cela et payez le prix politique de ces coupures.»

Donc, ce qu'il faut comprendre, c'est que ce sont 2,5 milliards de dollars pour l'année 1996-1997 et 4,5 milliards de dollars pour l'année 1997-1998 qui sont coupés. C'est beaucoup d'argent. Quand tout à l'heure ma collègue du Parti libéral disait qu'on a coupé davantage dans les subventions aux entreprises que dans le domaine social, je m'excuse. Ce qui a été coupé dans le domaine des subventions aux entreprises et ce qui sera coupé sur deux ans est environ la moitié, peut-être 1,5 milliard de dollars, pendant que, en même temps, on coupe 7 milliards de dollars dans les paiements de transfert qui vont essentiellement pour des services sociaux.

Donc, il y a là un multiplicateur. Seulement les coupures dans le Transfert social canadien sont au moins quatre ou cinq fois plus grosses. Je ne parle pas des réformes successives à l'assurance-chômage qui sont, encore une fois, beaucoup plus importantes et plus grandes que ce qui a été coupé dans les subventions aux entreprises. Donc, il ne faut pas exagérer, là. Il faut être honnête. Il faut dire aux gens que les coupures qui ont été faites ici l'ont essentiellement été dans le secteur des dépenses sociales du gouvernement.

On pourrait faire un débat à savoir si c'est nécessaire ou pas. Elle peut penser que c'est bon de le faire, c'est son choix, c'est son droit. Mais elle ne peut pas dire aux gens que ce n'est pas là qu'on a coupé. Les chiffres sont là, les faits sont là. Donc, elle devrait rectifier la situation auprès des électeurs de son comté qui avaient pensé qu'elle disait vrai lorsqu'elle disait qu'ils réduiraient les subventions aux entreprises seulement.

● (1310)

Donc, en ce qui concerne le nouveau Transfert social canadien, si on prend le cas du Québec, le Québec va supporter 26 p. 100 des coupures, la première tranche de coupures. Il y a une première année où on coupe 2,5 milliards de dollars, et cette année-là le Québec va supporter 26 p. 100 des coupures. L'année d'après, on ne sait toujours pas, parce que les critères ne sont pas définis.

D'après un document du ministre du Développement des ressources humaines, si on suit l'hypothèse émise, le nouveau Transfert social canadien serait réparti avec le critère de la population, ce qui signifie que le Québec supporterait, pour la deuxième année, les 4,5 milliards de dollars coupés dans les paiements de transfert. Le Québec supporterait 42 p. 100 des coupures, soit 1,9 milliard de dollars. C'est beaucoup d'argent, parce que si on gardait les critères actuels, le Québec subirait 1,2 milliard de dollars de coupures. C'est déjà considérable, et beaucoup. Mais si on change les critères, c'est 700 millions de dollars supplémentaires que l'on fera porter au Québec.

Il y a eu des discussions dans les derniers jours, il y a même eu une proposition intéressante de faite, mais je vais y revenir un peu plus tard si j'ai le temps. Le ministre va devoir annoncer ses couleurs davantage bientôt là-dessus, mais ce qu'on veut dire quand on regarde cela de façon générale, les coupures en paiements de transfert, si le gouvernement fédéral coupe les transferts aux provinces, pour le citoyen, le payeur de taxes, il n'y a